



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GOLDFLARE : DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES CIBLES SUR SYÉNITE CONDOR, PROGRAMME DE FORAGE PLANIFIÉ DE 5000 MÈTRES ET CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ ACCRÉDITIF

Piedmont (Québec), le 7 avril 2022 – Exploration Goldflare inc. (TSXV : GOFL) (« Goldflare » ou « la Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a défini plusieurs cibles de forage en s'appuyant sur une analyse poussée de nouvelles informations provenant d'un levé de géochimie de sol et d'une interprétation structurale. La Société déposera prochainement une demande de permis d'intervention auprès des autorités compétentes et entreprendra sous peu des activités de consultation avec des représentants des Premières Nations.

Le projet Syénite Condor fait partie d'un ensemble de claims miniers d'une superficie totale de 1960 hectares détenus à 100 % par Goldflare, et situés dans l'extension de la faille Porcupine-Destor, à environ 35 km au nord-est de Rouyn-Noranda (Québec).

Mise à jour sur le projet Syénite Condor

- Goldflare a découvert un nouveau système aurifère dans l'intrusion de syénite de Cléricy. La minéralisation observée en surface a été forée avec succès : 12 sondages courts y ont été réalisés, dont le meilleur résultat est de 1,0 g/t, sur 7 mètres, dans le trou CDR-22-10 (voir notre communiqué de presse du 3 mars 2022).
- La minéralisation de type disséminée se trouve dans un secteur non exploré et peu affleurant. Le levé magnétique montre une signature magnétique bien définie de 2 km de longueur, qui pourrait être associée au système aurifère.
- À cette étape-ci, le modèle d'exploration du projet Syénite Condor est typique d'autres modèles bien connus de la ceinture de l'Abitibi. Le projet Syénite-Condor présente des caractéristiques semblables à des ressources établies et à des gisements tels que la mine Young Davidson située en Ontario (alamosgold) et le projet d'exploration Douay (maplegoldmines) situé en Abitibi.
- La Société a entrepris une interprétation structurale préliminaire par photo-interprétation combinée à un levé de géochimie de sol par MMI de 200 échantillons distribués sur trois lignes espacées de 500 mètres.

- Les travaux préparatoires ont conduit à l'identification de 11 cibles d'exploration qui seront testées par 55 sites de forage répartis le long de quatre axes occupant une zone d'environ 1,5 km dans l'axe nord-ouest, et de 2 km suivant une orientation est-ouest. Les cibles identifiées peuvent être interprétées comme un réseau de structures subparallèles d'orientation nord-ouest à nord-sud reconnues par photo-interprétation et échantillonnage géochimique.

« Nous avons toutes les raisons de croire que notre approche d'exploration systématique nous permettra d'étendre rapidement nos travaux sur d'autres cibles de forage qui ont des signatures semblables à l'indice Condor I. Grâce à ces travaux, nous allons savoir si nous avons entre les mains un vaste système aurifère composé de plusieurs structures minéralisées. Une découverte est possible, ce qui permettrait de positionner Goldflare comme une société d'exploration à fort potentiel, explique Ghislain Morin, président-directeur général.

Indice Condor I : extension nord-ouest

L'axe magnétique, structural et géochimique qui contient la minéralisation de Condor I sera testé sur une distance d'environ 1 km vers le nord-ouest. Les trois secteurs d'intérêt identifiés le long de cet axe seront testés par 8 sites de forage, distribués à distances de 250 mètres, de 600 mètres et de 1 km au nord-ouest de l'indice Condor I. Les cibles correspondent à des ruptures de l'anomalie magnétique superposées à des anomalies géochimiques de sol en or-bismuth.

Cible Condor II

La cible Condor II, située à environ 300 mètres à l'ouest de l'indice Condor I, a été repérée grâce à deux lignes d'échantillonnage de sol qui ont livré des anomalies or-bismuth concordant avec l'interprétation structurale. Le signal aurifère suit de près le flanc ouest de la forte anomalie magnétique associée à Condor I. Un axe nord-sud d'environ 500 mètres sera testé par 14 sites de forage planifiés, concentrés dans quatre secteurs.

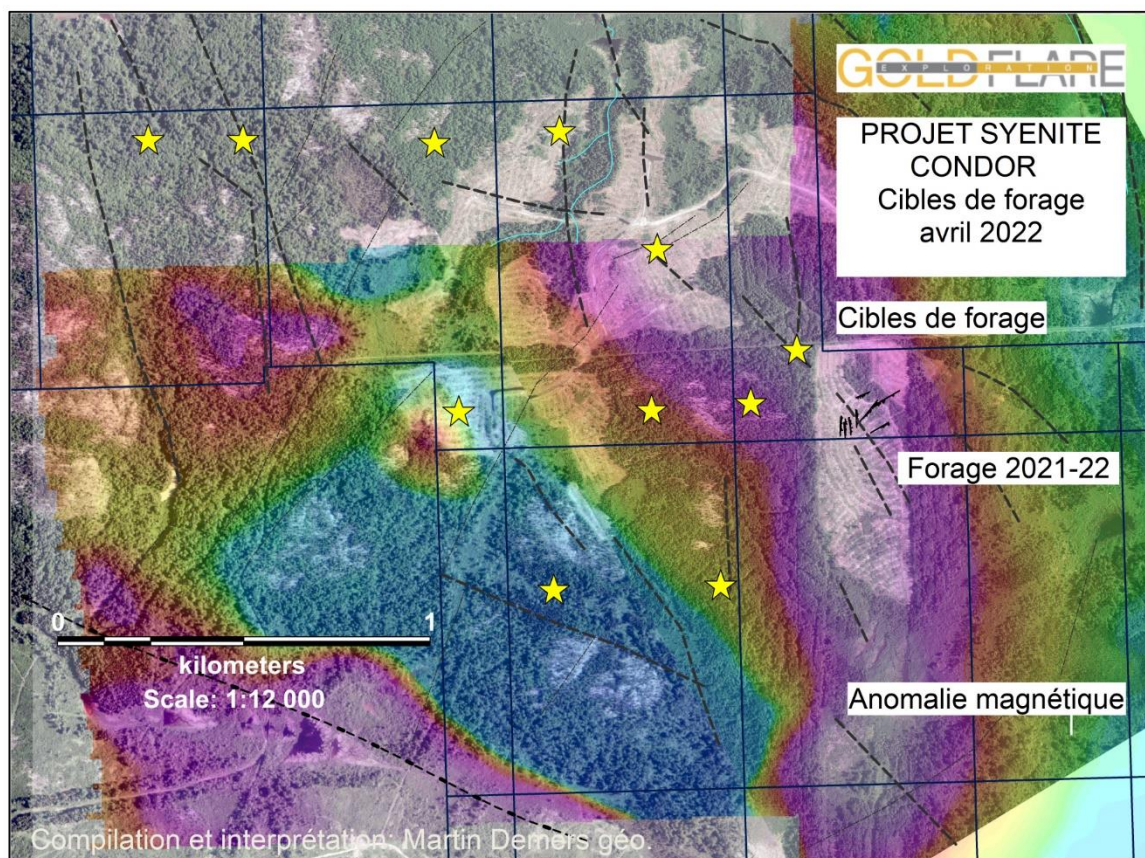
Axe Condor III

L'axe Condor III a été modélisé sur une distance de 1,5 km, définie par les trois lignes de géochimie de sol caractérisées par une faible signature magnétique qui contraste avec celle de l'environnement. La topographie du terrain laisse ouverte – autant au nord qu'au

sud – la possibilité d’extension. Trois secteurs, comprenant six sites, ont été ciblés pour un premier test de forage.

Axe Condor IV

L’axe Condor IV est la plus occidentale des cibles définies jusqu’à présent. Son emplacement – à près de 2 km au nord-ouest de Condor I – en fait une cible aurifère isolée, reconnue par une ligne de géochimie de sol. Son emplacement est à proximité d’une forte expression topographique qui correspond possiblement au contact nord de la syénite Cléricy. La cible sera testée à l’aide de 5 sites de forage.



AQ/CQ

Les sols échantillonnés de façon standard par la firme Technominex de Rouyn-Noranda ont été analysés par méthode MMI (*Mobile Metal Ion*: ions métalliques mobiles), technologie de SGS, dans le cadre d’un levé d’orientation.

À ce stade-ci des travaux, les résultats obtenus par ce levé d’orientation ont une valeur qualitative, et ils doivent être validés par des observations directes du sous-sol. Par ailleurs, les anomalies doivent être reproduites sur un plus grand nombre de lignes et faire

l'objet d'un programme d'AQ/CQ (assurance de la qualité et contrôle de la qualité) approprié.

Clôture d'un placement privé accréditif

Par ailleurs, Goldflare annonce la clôture d'un placement privé par actions accréditives de 202 500 \$ qui a été offert à des investisseurs admissibles à un prix de 0,095 \$ l'action ordinaire. L'émission totalise 2 131 579 actions accréditives.

Aucun initié n'a participé à ce placement, pour lequel Goldflare paiera, par ailleurs, des honoraires d'intermédiaire de 9 000 \$.

Ce placement privé est conditionnel à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Les titres émis dans le cadre du financement seront assujettis à une période de détention minimale de quatre mois plus un jour suivant la date de clôture.

Le produit du placement sera utilisé pour financer des « frais d'exploration au Canada » (« FEC ») (au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada) sur les claims miniers de Syénite Condor, propriété de Goldflare située au Québec.

Ainsi, la Société acceptera de renoncer à ces frais d'exploration au Canada en faveur des investisseurs participant au Placement, avec une date de vigueur d'au plus tard le 31 décembre 2022.

L'information technique contenue dans ce communiqué de presse a été préparée par Martin Demers, géo. (ogq no 770), consultant pour Exploration Goldflare et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur la divulgation normalisée des projets miniers.

-30-

Pour en savoir davantage :

Ghislain Morin
Président-directeur général
819 354-9439
ghislainmorin@goldflare.ca

Serge Roy
Président du conseil d'administration
819 856-8435
sergeroy@goldflare.ca